



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n° 38 – Loi modifiant
certaines lois instituant des régimes de retraite du
secteur public
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 31 octobre 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1144-20191105

2019

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 31 OCTOBRE 2019.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
REMARQUES FINALES	4

ANNEXES

I. Documents déposés

Première séance, le jeudi 31 octobre 2019

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 38 – Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public (Ordre de l’Assemblée le 30 octobre 2019)

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président
- M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Barrette (La Pinière), porte-parole de l’opposition officielle pour le Conseil du trésor
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Dubé (La Prairie), ministre responsable de l’Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor
- M. Émond (Richelieu)
- M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M. Derraji (Nelligan)
- M. Reid (Beauharnois)
- M. Thouin (Rousseau)

Autres participants (par ordre d’intervention) :

- M^e Ugo Chaillez, Direction des affaires juridiques, Secrétariat du Conseil du trésor
- M. Alexandre Ferland, directeur par intérim des régimes collectifs, des études quantitatives et de l’information de gestion, Secrétariat du Conseil du trésor

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l’hôtel du Parlement.

À 12 h 26, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Dubé (La Prairie) et M. Barrette (La Pinière) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^c Chaillez de prendre la parole.

Après débat, l'article est mis aux voix. À la demande de M. Barrette (La Pinière), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Barrette (La Pinière), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dubé (La Prairie), M. Émond (Richelieu), M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M^{me} Nichols (Vaudreuil), M. Reid (Beauharnois) et M. Thouin (Rousseau) - 9.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Simard (Montmorency) - 1.

L'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

À 12 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : Après débat, l'article est mis aux voix. À la demande de M. Barrette (La Pinière), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Barrette (La Pinière), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dubé (La Prairie), M. Émond (Richelieu), M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M^{me} Nichols (Vaudreuil), M. Reid (Beauharnois) et M. Thouin (Rousseau) - 9.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Simard (Montmorency) - 1.

L'article 3 est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Ferland de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 15 h 21, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

À 15 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Avec la permission de M. le président, M. Dubé (La Prairie) dépose le document coté CFP-036 (annexe D).

Après débat, l'article 5 est adopté.

Article 6 : Après débat, l'article 6 est adopté.

Articles 7 à 10 : Les articles 7 à 10 sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Simard (Montmorency) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M. Dubé (La Prairie) et M. Barrette (La Pinière) font des remarques finales.

À 16 h 33, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Jean-François Simard

SPR/ng

Québec, le 31 octobre 2019

ANNEXE I

Documents déposés

Documents déposés

Gouvernement du Québec. [Chapitre XI de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RLRQ, chapitre R-12.1)]. Non daté. 3 f. Déposé le 31 octobre 2019.

CFP-036